



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :
Guillaume VARENNES
02 40 14 23 21

guillaume.varennes@culture.gouv.fr

Références : IA0440152400002-3

Le Préfet de région

à

DREAL PAYS DE LA LOIRE
UD 44 - SUB-04
5 Rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES CEDEX 2

À l'attention de M. CAILLEAUX Romain,

NANTES, le 19/01/2024

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : BLAIN (LOIRE-ATLANTIQUE), 2024-2 Rue Charles de Gaulle -Hôtel de France-XO 11,28,30 ; XB 57,59,61 ; K 322,323,324
IA0440152400002
Votre courrier du 6 janvier 2024
Livre V du Code du patrimoine
Email : AIOT N°0100035136 ; romain.cailleaux@developpement-durable.gouv.fr

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 6 janvier 2024.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La conservatrice régionale de l'archéologie

IBR

Isabelle BOLLARD-RAINEAU



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :
Guillaume VARENNES
02 40 14 23 21

guillaume.varennes@culture.gouv.fr

Références : IA0440152400002-4

Eoliennes de l'Hôtel de France
Service Projet Développement Multi-ENR

Rue Rolland Garros
BÂTIMENT F
44700 ORVAULT

À l'attention de Mme AVRIL Emma,

NANTES, le 19/01/2024

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : BLAIN (LOIRE-ATLANTIQUE), 2024-2 Rue Charles de Gaulle -Hôtel de France-XO 11,28,30 ; XB 57,59,61 ; K 322,323,324
IA0440152400002
Livre V du Code du patrimoine
Email : emma.avril@engie.com ; yannick.raymond@engie.com

Madame, Monsieur,

DREAL PAYS DE LA LOIRE m'a transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 6 janvier 2024.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La conservatrice régionale de l'archéologie

IBR

Isabelle BOLLARD-RAINEAU